



RCS : BEZIERS

Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00062

Numéro SIREN : 808 470 934

Nom ou dénomination : A2L ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2016 sous le numéro de dépôt 457

29 JAN. 2016

A457

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

SAS A2L ARCHITECTURE
Société par Actions Simplifiées
au capital de 10 000 euros
Siège social : 77 Boulevard de l'Europe
Lieu-dit Pech de Gargailhan
34500 BEZIERS

RCS BEZIERS 808 470 934

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, et le vingt-quatre Décembre, à onze heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- ✓ **Mr José LOPEZ**
représentant 99 actions en pleine propriété,
ci 99 actions numérotées de 1 à 99, soit 99 actions.
- ✓ **Mme Solenne LOPEZ née LANOY**
représentant 1 action en pleine propriété,
ci 1 action numéro 100, soit 1 action.

Total des actions présentes ou représentées : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur José LOPEZ préside la séance en qualité de Président.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Révision de la date de début d'activité de la société avec effectivité au 22 décembre 2014 au lieu et place du 01/01/2015.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la Présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1^o RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence prend acte d'une date de début d'activité de la société, au 22/12/2014 au lieu et place du 01/01/2015.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président pour apporter correction à cette date de début d'activité.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CC
SC

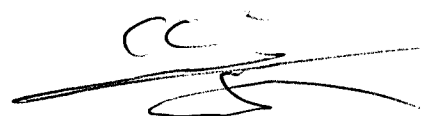
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires.

Le Président

A stylized, cursive signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Les actionnaires

A complex, multi-stroke signature with several sharp, angular loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.A small, simple signature consisting of a few quick, fluid strokes.